10/05/2021 Le Monde

Energie La région veut jouer sur tous les tableaux

G. Tr.

ROUEN - correspondance

Energie, en Normandie, rime toujours avec nucléaire et hydrocarbures, synonymes d'emplois (36 000) et de belles retombées fiscales. Ses trois centrales, de la pointe du Cotentin aux falaises de Seine-Maritime, et son usine de traitement de déchets de La Hague (Manche), en font la quatrième région la plus nucléarisée de France. La région se hissera même sur la deuxième marche du podium une fois le futur premier réacteur pressurisé français (EPR) enfin mis en service à Flamanville (Manche), a priori fin 2022. De plus, la Normandie, forte de deux des plus grosses raffineries françaises, près du Havre, assure plus d'un tiers de la capacité française de raffinage de pétrole.

Mais le territoire normand se met graduellement à l'heure de la transition énergétique, avec un maître mot : l'éolien en mer. « Cela permettra à la Normandie, en queue de peloton des régions françaises, de rattraper son retard en termes de production d'énergies renouvelables [à peine 6 %] », analyse le géographe Arnaud Brennetot. Après plus de dix ans d'atermoiements par manque de planification nationale et de procédures judiciaires en raison de la vive opposition d'associations et de pêcheurs locaux, cette filière industrielle prend doucement son envol. Sur les sept premiers parcs éoliens offshore français devant être mis en service entre 2022 et 2027, trois se situent au large des côtes normandes.

A Fécamp (Seine-Maritime), les 71 éoliennes doivent tourner d'ici à 2023, ce qui en ferait le deuxième parc français mis en activité, après Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), prévu en 2022. A Courseulles-sur-Mer (Calvados), EDF Renouvelables, libéré des recours judiciaires rejetés par le Conseil d'Etat, voit le bout du tunnel. Le groupe a annoncé, fin février, le lancement du chantier courant juin et la mise en route des 64 éoliennes en 2024. Cela bloque, en revanche, du côté de Dieppe et du Tréport, en Seine-Maritime, où le projet reste suspendu à une décision de justice, attendue en mai. Enfin, un quatrième parc éolien en mer vient d'être mis sur les rails, à Barfleur (Manche). Dans l'attente du choix gouvernemental, six candidats ont été présélectionnés fin avril.

La Normandie, déjà dotée d'un site à Cherbourg, accueille aussi une nouvelle usine de production de pales et nacelles, au Havre, qui équipera les parcs normands. Quelque 750 emplois bienvenus à l'heure d'anticiper le potentiel déclin de la filière pétrolière en vallée de Seine. Comme un symbole de la mutation à l'œuvre, Siemens Gamesa se déploie au moment où ferme, au Havre, une des dernières centrales à charbon.

Fer de lance de l'hydrogène

Si la Normandie peine à développer l'éolien terrestre et l'énergie solaire, elle se pose, en revanche, en fer de lance de l'hydrogène, axe stratégique national balbutiant, coûteux, mais prometteur. « Notre avantage est d'avoir un marché direct, l'industrie chimique et le raffinage », note Valérie Rai-Punsola, déléguée générale de Normandie Energies. Un imposant complexe de production d'hydrogène vert, porté par H2V Normandy (avec Air liquide au capital) est en gestation à Port-Jérôme-sur-Seine, près du Havre. A Vernon (Eure), le géant de l'aérospatiale ArianeGroup s'active dans ce domaine.

Engagée sur le renouvelable, la Normandie n'en oublie pas l'atome. En dépit des aléas du chantier de l'EPR de Flamanville, les décideurs locaux réclament de nouveaux réacteurs nucléaires. Début janvier, le président centriste de la région, Hervé Morin, épaulé par les communistes dieppois, est allé soutenir, auprès d'EDF, la candidature de la centrale de Penly (Seine-Maritime), ciblée par le groupe français pour construire deux EPR.

La Normandie peut-elle jouer à la fois la carte du nucléaire et celle du renouvelable ? « Les régions sont dans leur rôle : elles veulent de l'emploi. Mais la transition énergétique n'est aujourd'hui pas financée. Pour l'instant, elle n'est que politique », avance Nicolas Goldberg, expert énergies au cabinet Colombus Consulting. A ce niveau, si l'Etat décide seul d'implanter ou non de futurs EPR en Normandie, une victoire de l'alliance PS-EELV aux régionales créerait un contexte politique moins favorable.

10/05/2021 Le Monde